

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROCESSUS

«CLASSEMENT DES HEBERGEMENTS MARCHANDS» & «CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME»

Pilote / Responsable qualité : Casamatta Jean

Phases	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Acteurs			
Référent : Casamatta Jean Suppléante : Céline Cazzola	Instruction (Cf. description du mode opératoire)		NOTIFICATION
Président du Conseil Exécutif de Corse		ARRETE DE CLASSEMENT	
Bénéficiaire			
ATOUT France			
Délais maximum	DEUX MOIS		